

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1989 B 00225

Numéro SIREN : 323 420 190

Nom ou dénomination : A PUISSANCE 3

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2019 sous le numéro de dépôt 18074

A PUISSANCE 3
Société à responsabilité limitée
au capital de 415200 euros
Siège social : ZA les Pins Verts 1 Allée de
Migelane
33650 SAUCATS
323 420 190 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 MARS 2019

Le 30 Mars 2019 à 9 heures, Suite au décès de Mme LEBLANC Marie Christine, les associés se sont réunis ZA les Pins Verts 1 Allée de Migelane 33650 SAUCATS, en assemblée générale ordinaire sur convocation de M LEBLANC Benoît, associé, convocation effectuée par lettre recommandée adressée le 21 Mars 2019.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont représentés :

- Mme COEURQUETIN Albane, détentrice de une part, ci 1 part, représentée par M COEURQUETIN Philippe,

•

•

•

en vertu des pouvoirs annexés au présent procès-verbal.

Total des parts des associés présents ou représentés : 4152 parts sur les 4152 parts composant le capital social.

D'un commun accord des associés, l'assemblée est Présidée par M LEBLANC Benoît, associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres recommandées de convocations ;
- La feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Gérant
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RESOLUTION - REMPLACEMENT DU GERANT

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau Gérant :

M LEBLANC Benoît, demeurant 25 bis route de Bigard 33650 SAINT SELVE pour une durée indéterminée.

Dans le même temps, l'assemblée générale prend acte du décès de Mme LEBLANC Marie Christine survenu le 17 Mars 2019.

M LEBLANC Benoît exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

M LEBLANC Benoît a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 4150 voix. Abstention pour les 2 voix de la SUCCESSION Mme Marie Christine LEBLANC.

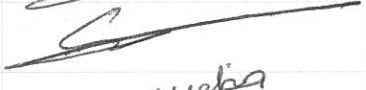
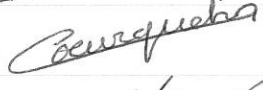
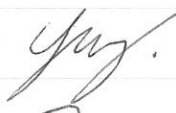
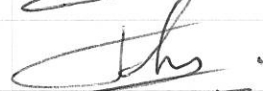
DEUXIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES
FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 4150 voix. Abstention pour les 2 voix de la SUCCESSION Mme Marie Christine LEBLANC.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9H30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les associés présents, ainsi que les mandataires des associés représentés.

Civilité	Prénom	Nom		Nbre de parts sociales	SIGNATURES
Madame	Albane	COEURQUETIN		1	
Monsieur	Philippe	COEURQUETIN		3	
Monsieur	Paul	COEURQUETIN		1	
Monsieur	Florian	COEURQUETIN		1	
sarl		SOCOPHI	M le GERANT - M COEURQUETIN Philippe	2070	
Monsieur	Benoît	LEBLANC		1	
Monsieur	Laurent	TALON		1	
sarl		SOC.LE	M le GERANT - M LEBLANC Benoît TALON Laurent	2072	
SUCCESSION Mme LEBLANC Marie Christine		Mr LEBLANC Benoît/M TALON Laurent		2	

